

Sauveteur Secouriste du Travail - SST



● Présentation de la formation

Notre formation permet à vos collaborateurs de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, de plus, il agira comme agent de prévention des accidents dans votre entreprise.

● Objectifs de la formation

- La formation SST a pour but d'apprendre aux participants à réagir face à une situation d'accident en mettant en œuvre les gestes de secours permettant d'éviter l'aggravation de l'état de la victime dans l'attente des services de secours.
- Pour intervenir immédiatement et efficacement après tout accident.
- Pour contribuer à la prévention des risques professionnels de l'entreprise.
- Pour contribuer à la prévention des risques de transmission du Covid-19.

● Modalités d'évaluation

- Mises en situation et entretien avec notre formateur certifié.
- Épreuves certifiantes.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.



LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

**L'ensemble de votre personnel
Groupe de 4 à 10 personnes
Aucun prérequis n'est demandé**



DURÉE

2 jours soit 14 heures



LIEU ET DATE

**Dans vos locaux ou dans nos locaux
Dates sur demande**



DÉLAIS D'ACCÈS

**Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours**



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

Sur demande
Inter-entreprises : à partir de 190.00 € HT / Personne
Intra-entreprise : à partir de 800.00 € HT / Groupe

Devis sous 24 h

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation.
- Carte de certification SST.

● Ressources pédagogiques

- Défibrillateur externe automatisé de formation avec accessoires.
- Mannequin.
- Divers matériels pour les simulations (Maquillage, sang artificiel, etc.).
- Matériel d'entretien et d'aseptisation des éléments utilisés.
- Fourniture à chaque candidat d'un aide-mémoire Sauveteur Secouriste du Travail (INRS ED 4085).
- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Evaluations. Livret stagiaire.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.



RENOUVELLEMENT

Le recyclage de la formation Sauveteur Secouriste du travail (MAC SST) est à réaliser **tous les deux ans.**



1ère demi-journée :

- Présentation de la formation.
- La place et le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Protéger une scène d'accident.
- Examiner la victime.
- Faire alerter ou alerter les secours.

2ème demi-journée :

- Secourir une victime qui saigne abondamment.
- Secourir une victime qui s'étouffe.
- Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et inhabituelles et/ou présente des signes anormaux.
- Secourir une victime qui se plaint d'une brûlure.
- Une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- Une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

3ème demi-journée :

- Secourir une victime inconsciente qui respire.
- Secourir une victime inconsciente qui ne respire pas.
- Mettre en place un défibrillateur.

4ème demi-journée :

- Module complémentaire lié aux risques spécifiques de l'entreprise (si nécessaire)
- Mise en situation d'accident simulé et évaluation :
- Epreuve 1 : Lors d'une mise en situation d'accident simulé, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement.
- Epreuve 2 : Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à une série de questions portant sur ses compétences en matière de prévention.
- Bilan de la formation.

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

La formation de Sauveteur Secouriste du Travail est réglementée par l'Article R 4224-15 du Code du Travail.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

Mis à jour le
1er juin 2022

AGRÉMENTS



ORGANISME HABILITÉ PAR L'INRS POUR LA FORMATION SST
N°912994/2016/SST-01/O/04

NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



www.acxconseil.fr